L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les provinces conseveront les mêmes droits qu'avant la signature de l'accord. Je ferai remarquer que l'Alberta a réclamé l'accord de l'Ouest. Elle a réclamé la politique énergétique de notre parti. Elle a réclamé la déréglementation. Elle a coopéré avec nous à l'établissement de la politique énergétique, à la déréglementation et à l'abolition du programme énergétique national. Peter Lougheed était le plus ardent défenseur de cette politique.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur le Président, Peter Lougheed peut être son plus ardent défenseur, mais il a au moins l'honnêteté de reconnaître, aujourd'hui, que les pouvoirs des provinces ont été réduits à la suite de l'accord qu'il réclamait. Je voudrais que le gouvernement ait au moins la même honnêteté.

Je demande à ce ministre ou . . .

[Français]

... au ministre qui a la responsabilité du secteur énergétique.

LE CONTRÔLE DES COÛTS PAR LES AUTORITÉS PROVINCIALES— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, est-ce qu'il est content que les provinces de Québec, de l'Alberta, de l'Ontario et du Manitoba, toutes ces provinces, ne puissent pas continuer à l'avenir à donner aux citoyens le droit d'avoir une industrie à des coûts moindres que pour les citoyens des États-Unis? Est-il content de ce résultat qui sera responsable de la destruction de beaucoup de possibilités pour l'avenir du Canada?

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je peux vous assurer que le premier ministre du Québec est fort content. Je peux vous assurer que des milliers de Québécois sont fort contents. Je peux vous assurer que les gens de l'Hydro-Québec sont fort contents. Je peux vous assurer que si vous allez au Québec dire que le gouvernement du Québec n'est pas satisfait, dans le domaine de l'hydro-électricité et de l'énergie du Québec, des propositions qui ont été mises de l'avant par ce gouvernement, vous serez mis à la porte du Québec parce que lorsque le député libéral parlait de «Maîtres chez nous!», «Maîtres chez nous!» pour l'hydro-électricité, c'est d'abord et avant tout s'en servir, monsieur le Président.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ACQUISITION DE SOUS-MARINS À PROPULSION NUCLÉAIRE

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Ouestions orales

Hier, il a dit que le parti libéral était opposé à l'achat de sousmarins nucléaires, alors que le parti conservateur souhaite en acheter. Les sous-marins nucléaires britanniques contenant de la technologie américaine, il faudrait l'autorisation du Congrès pour que le Canada puisse acheter de tels sous-marins. Hier, lors d'une conférence du *Financial Post*, j'ai été très surpris d'entendre l'attaché naval américain au Canada dire que pour autoriser le transfert de cette technologie les Américains exigeront du Canada qu'il accepte une stratégie navale commune.

Dans quoi nous embarquons-nous avec ces négociations? Quel rôle le Canada devra-t-il jouer dans la stratégie navale avancée des États-Unis qui, comme chacun sait, est une stratégie offensive qui déstabilise le système et est tout à fait contraire à la politique de défense du Canada?

L'hon. Paul Dick (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, le député n'a peut-être pas vérifié que, aujourd'hui à midi, l'ambassade des États-Unis avait publié un communiqué disant que le capitaine Hoffard exprimait ses opinions personnelles et ne . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Dick: Je ne vois pas ce qui fait rire les députés de l'opposition. Ils aimeraient peut-être voir les faits plutôt que de rester la tête dans sable.

Ce communiqué dit qu'il n'exprimait pas les vues de l'ambassade américaine ni celles du gouvernement des États-Unis. Je peux vous garantir, monsieur le Président, qu'il n'y a pas eu de discussions entre les forces armées canadiennes ou le gouvernement canadien et le gouvernement américain ou les forces armées américaines au sujet de l'utilisation conjointe d'une partie quelconque de nos navires de guerre. Je peux même ajouter que nous n'avons jamais eu de demande des États-Unis à ce sujet.

• (1430)

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AMÉRICAINE

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, il a peut-être publié des précisions aujourd'hui, mais hier il a stupéfait tout le monde par ses commentaires.

Je voudrais demander au ministre dans quelle mesure le ministre de la Défense nationale, ou le ministre associé de la Défense nationale, a participé à des négociations avec les États-Unis au sujet de ce transfert de technologie? Quel prix demandera le gouvernement américain pour que nous ayons accès à cette technologie?